

CAUX+INFO

www.caux.fr

Capitelle Barthe restaurée par les Amis du Clocher et du Patrimoine de Caux

JUILLET 2022 - N° 154

- ➔ L'HISTOIRE DE VOTRE MAIRIE [PAGE 4]
- ➔ RAISINS ET BICYCLES [PAGE 6]
- ➔ LA VILLE AMÉNAGE [PAGE 8]
- ➔ LE LIEUTENANT LUCAS [PAGE 22]

CAUX, village médiéval fortifié,
1 000 ans d'histoire,
son patrimoine et son vignoble

Jean-Charles DESPLAN

Maire de Caux



Bienvenue à Caux !

Durant l'été, notre village accueille de nombreux touristes et visiteurs. Pour quelques heures ou quelques jours, Caux est un lieu toujours plus fréquenté. Au cours de ces dernières années, les gîtes et chambres d'hôtes se sont multipliés dans le village, rendant encore plus attrayante cette destination. J'en suis personnellement ravi et c'est pour moi

toujours un plaisir d'aller à la rencontre d'une population venue découvrir les richesses de la commune.

Le patrimoine, les promenades, les domaines viticoles sont autant de motifs de découverte de notre si beau village.

Nos restaurants, nos commerçants réservent le meilleur accueil et les associations apportent leur contribution pour animer la cité, qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Pour tout savoir et tout connaître, j'invite nos amis visiteurs à se rendre à l'Office de Tourisme dans la chapelle des Pénitents, place de l'Église, ouvert tous les jours en juillet et août.

Peut-être faites-vous partie des familles installées à Caux depuis peu, suite à un achat, une construction, une location. Vous voilà Caussinards, soyez les bienvenus !

Nous vous donnons rendez-vous à la salle du Peuple le 2 septembre prochain afin de vous accueillir comme il se doit et le lendemain, ce sont toutes nos associations qui vous présenteront leurs activités dans le square Général Causse.

À toutes et à tous, je souhaite un très bel été et pour nos vignerons et viticulteurs de belles vendanges !

La commune ouvre son Office de Tourisme en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée durant la période estivale et tous les jours. Vous êtes accueillis à la chapelle des Pénitents (place de l'Église) de 10h à 12h30 et de 18h à 20h par une des six jeunes hôtesses caussinardes qui se relaieront jusqu'au dimanche 4 septembre 2022. Au programme : exposition de l'œuvre d'Henri Vallet (artiste caussinard disparu en 2019), visite du clocher-porche, visite de l'église, visite de l'espace patrimoine (reconstitution d'une forge et l'histoire locale), tout est gratuit ! Vous trouverez aussi un choix de revues et de guides, une présentation des vins de Caux et vous pourrez même vous inscrire pour jouer au tennis !



Sur vos AGENDAS

● 4 AOÛT

Les Cauxmerciales
Soirée vigneronne à 18h00
Place de la République
et square Général Causse
Dégustation, animation musicale,
grand choix de restauration

● 5 AOÛT

Le matin, animations sur le marché du vendredi

● 7 AOÛT

19h, parking salle du Peuple
Repas et show musical
avec le grand orchestre
Paul Selmer (Comité des Fêtes)

● 27 AOÛT

Soirée « Paradis Rouge »
19h, rues de la Foire et Notre Dame
(centre historique)
Dîner dansant et spectacle

● 2 SEPTEMBRE

18h30, salle du Peuple
Réception des nouveaux résidents
caussinards (depuis juillet 2021)

● 3 SEPTEMBRE

16h, square Général Causse
Forum des associations

● 9 SEPTEMBRE

18h, Médiathèque
AG de l'ACSC suivie de la soirée tarte

● 17 ET 18 SEPTEMBRE

10h à 18h, salle du Peuple
Grand salon régional de la maquette
Journées Européennes
du Patrimoine (ACPC)

● 23 SEPTEMBRE

12h, salle du Peuple
Repas des séniors

● 1ER OCTOBRE

12h, salle du Peuple
Repas du CCAS (Municipalité)

● 14 OCTOBRE

12h, salle du Peuple
Repas des séniors

● 21 OCTOBRE

18h, Médiathèque
Conférence sur la vigne (ACPC)
Le vin du Moyen Âge

● 22 OCTOBRE

19h, chapelle des Pénitents
Soirée châtaignes (ACSC)

● 23 OCTOBRE

Fête du vin et brocante

● 31 OCTOBRE

Halloween pour les petits

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les résultats du 2^{ème} tour **du 19 juin 2022**



ÉLU(E)

Aurélien LOPEZ LIGUORI
● RN - Rassemblement National

55,52% 5 518 votes

Gabriel BLASCO
● NUP - Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale

44,48% 415 votes

Source : Ministère de l'Intérieur

PARTICIPATION ET ABSTENTION AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES À CAUX

Participation Abstention

49,91% 50,09%

2 124 inscrits

Votes blancs 99 inscrits 9,34%

Votes nuls 28 inscrits 2,64%

GRAINES DE VAINQUEURS

Connaissez-vous Chloé, Morgan et Logan,
nos petits champions de Caux ?



Chloé, Morgan et Logan pratiquent le cyclisme depuis trois saisons au club du VCLL Pézenas

Chloé, 13 ans, a remporté le classement général du trophée de l'Hérault de cyclo-cross compétition comprenant quatre épreuves et a terminé vice-championne de l'Hérault de cyclo-cross. Actuellement, elle est en tête de la coupe d'Occitanie sur route.

Morgan, 12 ans, est devenu champion de l'Hérault et vice-champion d'Occitanie de cyclo-cross.

Logan, 15 ans, a terminé 3^{ème} du championnat de l'Hérault de cyclo-cross. Leur prochaine course sera à Fontès le 15 août dans le cadre de la coupe d'Occitanie.

Venez les encourager !

HORAIRES D'OUVERTURE

DE LA MAIRIE AU PUBLIC

- Lundi, jeudi et vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h
- Mardi et mercredi de 9h à 12h et de 15h à 18h
- Permanence du Maire sur rendez-vous, le mercredi à partir de 16h30 et le samedi à partir de 10h

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE

- Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
- Les derniers entrants jusqu'à 11h45 le matin et 17h15 l'après-midi
- Fermée le jeudi, dimanche et jours fériés

ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS OU LOURDS

Ce service est réservé aux personnes à mobilité réduite résidant à Caux. Se faire inscrire auprès de l'accueil. Les enlèvements ont lieu le dernier mercredi de chaque mois à partir de 9h00. Les objets seront déposés sur la voie publique le jour de leur enlèvement à partir de 8h00. Noter S.V.P. qu'il est interdit aux employés de la Communauté d'Agglomération de pénétrer dans les maisons et les propriétés. Vous pouvez les contacter au 09 70 82 01 55.

INFOS UTILES

- **Mairie** 04 67 98 40 09/04 67 98 47 07 mairie@caux.fr
- **Police Municipale** 04 67 00 58 27
- **SAMU 15**
- **Gendarmerie** 17 04 67 98 13 65
- **Pompiers Pézenas** 18
- **Pharmacie** 04 67 98 40 74
- **Kiné Lucile Estadieu-Viudez et Amélie Soubeiran et Hristo Stoyanov** 04 67 98 07 19
- **Cabinet infirmières de la Circulade** 04 67 98 46 64/04 67 98 75 70
- **Anaïs Martinez infirmière** 06 38 69 63 04
- **Stéphanie Scottez infirmière** 06 63 33 48 28
- **Docteur Rémi Pichon** 06 40 59 91 42
- **Banque Postale** 04 67 98 86 36
Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30. Fermée le samedi.

CONTACT



Afin de vous permettre de les contacter, Vincent Gaudy et Julie Garcin Saudo, nos conseillers départementaux, vous communiquent le numéro de téléphone de leur secrétariat 04 67 67 60 82.



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE

- Mardi de 9h30 à 12h00 et 14h00 à 18h30
- Mercredi de 9h30 à 12h00 et 14h00 à 18h30
- Vendredi de 9h30 à 12h00 et 14h00 à 18h30
- Samedi de 9h30 à 12h00

Fermé lundi et jeudi. Ouvert pendant les vacances scolaires, même en été. L'abonnement est GRATUIT pour tous !

Rue Jules Ferry - 04 67 09 38 98

www.mediatheque.cahm.net

Médiathèque Intercommunale
François Rabelais

RECENSEMENT MILITAIRE

Pour les jeunes nés en juillet, août, et septembre 2006, les inscriptions sont prises en Mairie du 1^{er} juillet au 30 septembre 2022. Veuillez vous munir du livret de famille.



A TELECHARGER SUR VOTRE TÉLÉPHONE SÉLECTIONNEZ LA STATION «VILLE DE CAUX»

C'est gratuit et anonyme. Rejoignez les 1 430 abonnés au « Allo, allo numérique caussinard » ! Pour ne rien manquer sur les annonces communales, en temps réel et directement sur votre téléphone.

Application : illiwap.com
Pour système android ou Ios



Sur le site caux.fr
en page d'accueil,
toutes les infos
sur la commune grâce
aux guides à télécharger.

NUMÉRO D'ASTREINTE POUR L'EAU

Vallée de l'Hérault
04 67 25 28 29



NUMÉRO D'ASTREINTE POUR L'ASSAINISSEMENT

Agglomération Hérault Méditerranée
07 87 62 36 81

RÉTROSPECTIVE

Et si l'on vous contactait
l'histoire de votre Mairie...



En 1820 fut achevé le plan Cadastral par Napoléon, afin de réformer l'impôt foncier et dresser un inventaire précis des propriétaires et de leurs biens imposables. Ceux-ci figurent dans les matrices cadastrales.

Imaginons la vie dans ces communes... En l'an 1827 à Caux, le marché était situé 23 rue de la Foire, dans la cour derrière le porche (endroit récemment rénové) et la Mairie se situait à l'étage du bâtiment. Dans un brouhaha terrible, commerçants et villageois vendaient et achetaient légumes et poissons frais. Plus tard, des halles seront construites place de la République et deviendront le centre commercial du village.

En avril 1849, de nouveaux tarifs ont été décidés par le Conseil Municipal pour la location des places car la municipalité n'avait guère de ressources : À l'intérieur des Halles, quinze places de quatre mètres à quinze centimes par jour, devant les grilles, sur la place de la République, dans les rues et devant les commerces, les étals prenaient place. Grâce à ces fragments d'informations retrouvées dans les archives, on ne peut qu'imager l'ambiance les jours de marché.

En 1913, dans la même configuration qu'en 1827, la Mairie sera trans-

férée place de la République à l'étage au-dessus des Halles. Des travaux de restauration seront votés et jusqu'en 1967, les espaces situés de part et d'autre des grilles seront utilisées à des fins commerciales. Lors du conseil municipal du 19 Mai 1980, des délibérations communales présidées par M. le Maire Michel Estadieu sont votées : après étude du 21 février 1980, les bureaux du 1^{er} étage du secrétariat seraient déplacés au rez-de-chaussée, en lieu et place des Halles. Les délibérations du 12 janvier 1981 indiquent que le dossier définitif est accepté avec un devis de 245 522,60 Francs. D'autres délibérations désignèrent les artisans qui allaient effectuer les travaux.

Ces historiques Halles, centre névralgique plein de vie, témoignent d'un passé où le centre du village était un carrefour bouillonnant, très fréquenté, permettant échanges et rencontres autour d'une Maison Commune, centre de vie civique et locale. Et lorsque vous passerez devant les bureaux de la Mairie, tâchez d'imaginer une vieille jardinière, toute de noir vêtue, avec ses corbeilles remplies de beaux légumes frais. Elle s'appelait Marguerite.

DÉCOUVERTE

Un petit musée de la Grande Guerre à Caux



La Première Guerre mondiale s'est déroulée du 28 juillet 1914 au 11 novembre 1918, notamment en Europe de l'ouest, mais aussi en Europe de l'est et dans les Balkans.

La plupart des grandes nations de l'époque y ont participé, c'est pourquoi elle a été qualifiée très rapidement de « mondiale ». Guerre totale, elle est aussi appelée « La Grande Guerre ».

Didier Jallais, son épouse et leur fils Emmanuel nous ont accueillis à leur domicile, dans cette pièce remplie d'objets d'accompagnement, d'attaque ou de défense qui faisaient partie du quotidien des fantassins dans les tranchées de Verdun ou de la Somme pendant ce conflit mondial. Didier n'a pas hésité à se rendre avec

sa famille dans ces départements et sur le chemin des Dames pour rendre hommage à son grand-père.

Il en a ramené beaucoup d'objets comme des armes, masques à gaz, baïonnettes, lanternes, poignards, série de casques, fléchettes d'acier larguées par poignées depuis les avions, une boîte dans laquelle les poilus plaçaient des grillons qui les avertissaient de l'approche de l'ennemi et étaient sensibles aux gaz, bureau du poilu et la liste n'est pas exhaustive...

Didier, avec un grand talent, a réussi à nous expliquer l'historique de chaque objet avec toutes ses anecdotes. Merci à lui pour son accueil chaleureux et ce magnifique partage de l'histoire.

PEINTURE MURALE À L'ÉCOLE MATERNELLE

La semaine du 16 au 20 mai 2022, les 74 élèves de l'école maternelle Lous Pichounets ont eu la chance de participer à un projet peinture pour égayer la cour de l'école.

En compagnie de Julien, alias Spel, un artiste-graffeur, ils ont travaillé sur le thème des formes et des couleurs pour peindre les deux murs ainsi que les onze piliers situés sous le préau.

Ainsi, toute la semaine, de petits groupes d'enfants se sont relayés pour réaliser cette fresque collaborative haute en couleurs.

Ce riche projet a permis la découverte de divers outils et techniques en peinture, l'expérimentation du mélange des couleurs, la découverte d'artistes connus ayant réalisé des œuvres sur le même thème, la coopération. Les enfants ont aimé réaliser ce travail. Le résultat est d'ailleurs à la hauteur de leur investissement et de leur enthousiasme. Ils pouvaient être fiers de présenter tout cela à leurs parents lors de la fête de l'école, le vendredi 1^{er} juillet !



Inauguration

Domaine de la Resclauze



Caux compte un dix-huitième domaine viticole sur sa commune. Le 19 mai dernier fut inauguré le Domaine de la Resclauze, en bordure de la commune de Neffiès. David (photo) et William Astruc avaient jusqu'alors toutes les infrastructures agricoles dans l'agglomération de la ville voisine, désormais, ils disposent d'un nouvel outil, moderne et spacieux, idéal pour exploiter et mettre en avant leur production.

Une grande salle pour séminaire ou réception (spectacle, banquet, mariage...) et un espace extérieur aménagé complètent cette belle réalisation.

**Chemin de Ronis à Caux
Tél. 06 07 43 22 76**

DÉGUSTATION ET RÉCRÉATION**Raisins et bicyclettes**

Le 22 mai dernier s'est tenue la 2^{ème} édition de R&B, un rendez-vous incontournable auquel les Caussinards se plaisent à répondre présent. Le principe est simple : quatre domaines biologiques au terroir volcanique ouvrent leurs portes et proposent la dégustation de leurs vins et une animation musicale aux visiteurs, qui déambulent à bicyclette ou à pied, en suivant un chemin balisé sur le volcan de Caux. Les vigneronnes d'Allegria, du Domaine Marc-Olivier Bertrand, du Mas Gabriel et La Font des Ormes préparent déjà la prochaine édition et fourmillent d'idées nouvelles pour rendre la journée encore plus passionnante. Rendez-vous l'année prochaine !



DÉCOUVERTE

Première Fête de Printemps réussie aux écoles



Ravis et heureux, les enfants de maternelle et élémentaire se sont retrouvés pour des moments conviviaux qui ont tant manqué depuis ces derniers temps dans la cour de l'école pour honorer le printemps.

Les fleurs ont un pouvoir magique, les ventes ont explosé, ainsi que la vente de plants de légumes destinées aux potagers, l'école était devenue l'école des jardiniers. C'était l'occasion de se réjouir ensemble autour de créations d'art plastique représentant des marionnettes à manipuler, projet développé par une plasticienne, avec les classes CP, CE1, CE2, à partir de matériaux issus du recyclage et de la récupération. Les visiteurs ont pu apprécier la venue du printemps au travers de magnifiques dessins colorés,

réalisés par petits et grands. Un stand de gâteaux et boissons, tenu par des parents d'élèves a fait le bonheur des gourmands, au milieu d'une ambiance festive dans la cour pour des moments simples et heureux. La musique était de la partie, grâce à la voix enjôleuse de Dounia. Outre l'aspect festif, les fonds récoltés permettront aux écoles de financer des projets, des sorties, des spectacles.

Merci à l'équipe éducative pour la disponibilité, l'accueil, la bonne humeur à l'occasion de cette Fête du Printemps qui symbolise le réveil et le retour à la vie de la nature.

Merci aux deux écoles pour le message que vous avez réussi à faire passer.



FÊTE DES VOISINS

CLOS DU SOLEIL

Les quelques gouttes de pluie n'auront pas réussi à freiner l'enthousiasme et la bonne humeur d'une belle équipe lors de la fête des voisins du Clos du Soleil, rue Paul Valéry. Ce rendez-vous a réuni les habitants du quartier et les nouveaux arrivants avec une délicieuse paella préparée par notre boucher local David Lavelle. Rendez-vous déjà pris pour l'année prochaine !



RUE JEAN MOULIN

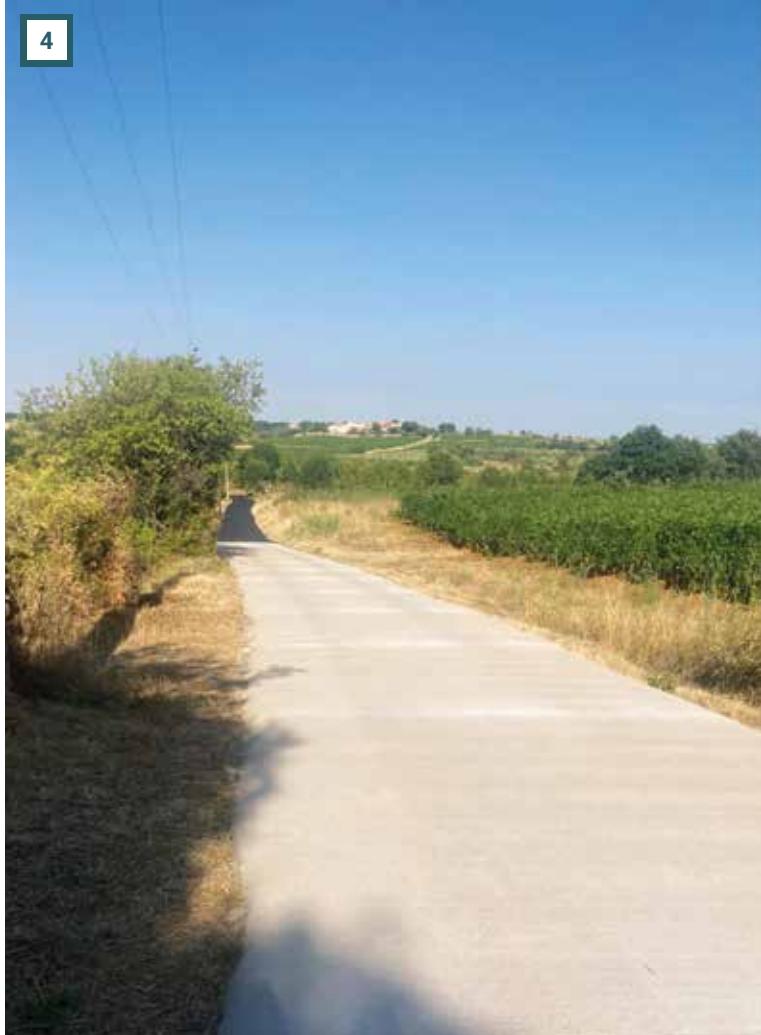
Le samedi 25 juin, la 14^{ème} voisinade dite « Jean Moulin » a ouvert ses portes. Vers 19h30, 44 voisins se sont regroupés autour de la longue table joliment décorée par les organisateurs : Nadia, Daniel, Josiane, et Jean-Noël. Parmi les invités figuraient M. Desplan, Maire de Caux, son épouse et Gaëlle Imbert, correspondante Midi Libre. Vers 21h30, la pluie a désiré se joindre à nous. Opération plan B : Nadia et Daniel ont été nos hôtes. Nous remercions les services techniques municipaux pour leur aide et nous espérons que la 15^{ème} voisinade se déroulera sous les mêmes auspices.



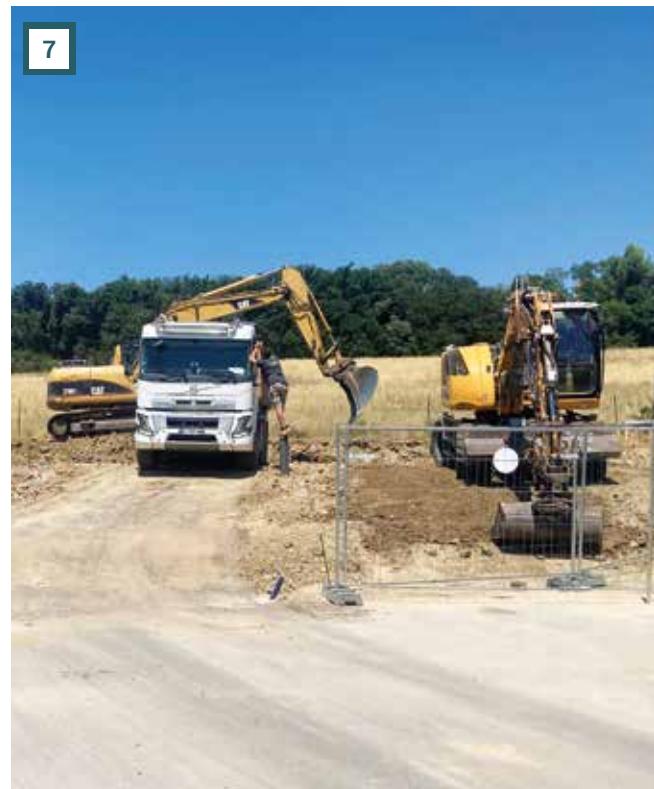
CHEMIN DE PANAMA

Un grand retour comme il se doit au chemin de Panama. Quel bonheur de se réunir ce vendredi 1^{er} juillet. Les petits plats préparés par les uns et les autres sont toujours appréciés en levant notre verre à la convivialité. Un moment d'échange, de détente et surtout l'occasion de partager une soirée entre voisins, la clé de la réussite.



Côté travaux**La ville aménage...**

1/Pose de la clôture au stade d'honneur, côté ruisseau des Croyes, dernière tranche (travaux équipe technique communale). **2**/Le passage ouvert en juin au niveau de la station de remplissage permet de rejoindre les aires de jeux du complexe sportif en toute sécurité pour les nounous ou les mamans et leurs jeunes enfants. Pour s'y rendre, ils empruntent désormais l'ancien chemin de Nizas qui ne présente aucun danger contrairement à la route de Nizas (travaux équipe technique communale). **3 & 4**/Réfection de l'ancien chemin de Nizas depuis le Causse (charrette bleue) jusqu'à la route de Nizas via la Font des Ormes. Revêtement partie haute en béton, partie basse avec un enrobé bitumineux (entreprise Colas).



5/Dans le hall de la mairie, affichage du plan des futures avenues de Neffiès et Jean Jaurès et du plan Albat ainsi que des itinéraires de déviation. Début des travaux le 4 octobre 2022, fin en juillet 2023.

6/Travaux préparatoires à la réfection de l'avenue de Neffiès, ici le remplacement des vannes pour l'eau potable (Vallée de l'Hérault) à l'embranchement du chemin du Pistoulet (extrémité du futur chantier côté ouest). **7/**Début du chantier au clos Marie (route de Fontès) pour les huit futurs logements aidés (Hérault Logement). **8/**Reprise du chemin du Moulinas au niveau du tournant dit de Ste Catherine route de Mougères avec un enrobé bitumineux (entreprise Colas).

Rétrospective



1 & 2/La fête de la musique était de retour en ce 21 juin, organisée pour la première fois au centre du village. Les Valseuses, Votre Marché et Tête d'anchois se sont associés pour proposer une soirée des plus plaisante, au son du reggae, avec le soutien de la Municipalité.

3/Le 16 juin, Olivier Cabassut et Alain d'Amato sont venus présenter leur BD « Molière l'impromptu de Pézenas » à la classe CM1/CM2 de Nathalie Barba. En ce 400^{ème} anniversaire de la naissance de Molière, la municipalité a souhaité offrir un livre à chaque enfant à l'issue d'une année durant laquelle les élèves ont travaillé sur la vie du célèbre dramaturge.

4/La rue Notre Dame, au cœur de la circulade, était en fête le 18 juin. Grâce à Éva et à la table « Notre Dame », les participants ont pu se plonger dans un passé où les conversations allaient bon train dans les ruelles de la vieille ville. Prochain rendez-vous le 27 août, le banquet sera étendu jusqu'à la rue de la foire pour une soirée « paradis rouge » pleine de surprises...

Au conseil

PRÉSENTS

Jean-Charles DESPLAN, Laurent COMBES, Nicole SAUSSOL, Jean-Michel CAVALLER, Christophe CANAC, Bernard JAURION, Chantal LAURENT, Marilyn CHETRIT, Michel VIDAL, Claude SIGNORET, Thierry GERMAIN, Cécile MOREAU, Gil GEORGERENS, Fabrice LAUSSEL, Sandrine MORENO, Élodie MARTINEZ, Julie RIVIÈRE (17 présents).

Procurations : Mme NOISETTE à Mme CHETRIT, Mme DORADO à Mme MARTINEZ, M. DAYRE à M. GEORGERENS

Secrétaire de séance : non désigné

18h30 : M. le Maire prononce l'ouverture de la séance.

- Le compte rendu de la séance précédente du 28 janvier 2022 est approuvé à l'unanimité en tenant compte des demandes de Virginie Dorado.
- La prochaine séance du conseil municipal est envisagée au vendredi 20 mai 2022.
- La réunion préalable des élus est envisagée au mardi 17 mai 2022 à 18h à la mairie.

En l'absence de M. Guy Rivière, excusé, une secrétaire de séance est proposée par M. le Maire : Cécile Moreau. Pas d'objection.

I - COMPTE DE GESTION 2021

Tous les élus ont reçu les documents et la réunion du mardi 12 avril a permis de préparer cette séance. Le compte de gestion comporte 56 pages au total, il est présenté une grille synthétique. Le premier examen a été réalisé par la Trésorerie d'Agde. Laurent Combes, 1^{er} adjoint, présente le compte de gestion 2021.

Vote POUR : 17

Vote CONTRE : 2 (Élodie Martinez et Virginie Dorado)

ABSTENTION : 1 (Bernard Jaurion)

II - COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Présenté par Laurent Combes, 1^{er} adjoint en charge des finances, qui remercie M. Guy Rivière et M. Hervé Germain de la DGFIP pour le travail effectué.

Nous procéderons désormais à un suivi trimestriel via la comptabilité d'engagement. Certaines missions seront confiées à la commission des Finances (débat budgétaire entre autres).

Lecture faite de la grille du Compte administratif.

Pour le vote, M. Le Maire se retire comme il se doit.

Vote POUR : 15

Vote CONTRE : 2

(Élodie Martinez et Virginie Dorado)

ABSTENTIONS : 2

(Bernard Jaurion et Michel Vidal)



Élodie Martinez : « Je vous alerte sur la hausse des dépenses de charges à caractère général, qui se poursuit cette année (+ 23,51 %), notamment les prestations de service qui augmentent de 12014 € en une année. Cela m'interpelle et devrait vous alerter également. J'avais alerté le conseil sur la dérive concernant la baisse des recettes. J'ai effectué une comparaison avec les strates nationales, l'investissement d'équipement brut est nettement inférieur à la moyenne nationale. Je rappelle un mail de M. Combès sur le process (nouvelles modalités) concernant le suivi des dépenses ».

Laurent Combes répond par la comptabilité d'engagement et sa mise en place, son suivi par la Commission des finances.

Virginie Dorado (via EM) : « le budget de l'an passé a été gonflé, sans l'accord de la Commission finances. Nous observons une baisse de la dotation et des recettes d'un côté et de l'autre côté, une hausse de la fiscalité et des dépenses ».

Fabrice Laussel : « Virginie n'a rien dit lors de la réunion de préparation mardi 12 avril, elle s'est peu exprimée ».

Élodie Martinez : « Je l'ai pourtant entendue à plusieurs occasions s'exprimer sur ce point, lors de précédentes réunions ».

Christophe Canac : « Merci pour ces interventions. Néanmoins, les chiffres sont interprétables comme on veut. Élodie, les chiffres que tu annonces ne tiennent pas compte des reports. Le résultat de l'exercice est à interpréter en tenant compte de l'ensemble des résultats ».

Laurent Combes : « Comparons les chiffres qui sont comparables ».

III - REPRISE DES RÉSULTATS 2021 SUR 2022

D'après l'analyse faite par le Percepteur M. Hervé Germain, le résultat de clôture est en suréquilibre, il ne voit aucun intérêt à abonder le compte 1068.

M. le Maire propose en conséquence que les 610 282,53 € de résultat de fonctionnement en 2021 soient reportés en totalité sur 2022.

Vote POUR : 17

Vote CONTRE : 2

(Élodie Martinez et Virginie Dorado)

ABSTENTION : 1 (Bernard Jaurion)

IV - TAUX D'IMPOSITION 2022

Le maintien des taux de 2021 est proposé.

> Taxe Foncière : 38,40 %

> Taxe Foncière Non Bâtie : 81,67 %

> Rappel : La TF comprend les ex TF communale + départementale

Vote POUR unanime 20/20

V - BUDGET PRIMITIF 2022

Lecture faite en page 6 concernant le fonctionnement, l'investissement, ainsi que les totaux.

Lecture faite en page 7 concernant la section fonctionnement et recettes, les charges exceptionnelles (185 500 €), soit le PUP des Hauts du Serre non encore versé, la non-provision de la maison Lopez, la hausse de 18 000 € en recette des charges fiscales.

Une modification est proposée pour les pages 15 et 16 : l'aide financière pour l'inscription des enfants aux centres de loisirs des villages voisins est surestimée, en conséquence le budget est ramené à 8000€ (en 2021, 9 enfants en ont bénéficié pour un total de 1250 €).

Vote POUR : 15

Vote CONTRE : 3 (Élodie Martinez, Virginie Dorado et Bernard Jaurion)

ABSTENTION : 2 (Chantal Laurent et Michel Vidal)

Élodie Martinez : « Je repose la question relative au processus des achats, en concertation avec la Commission des finances ».

M. le Maire : « Nous l'avons finalement refusée, car nous fonctionnerons désormais avec une comptabilité d'engagement, ce qui sera plus rassurant. J'ai délégation pour certains types d'achats. ».

Élodie Martinez : « J'ai une question concernant le PUP signé avec Terres du Soleil pour le lotissement du Serre et la somme arrêtée de 193 000 €, alors que 180 000 € ont été versés et je suis fort mécontente du fonctionnement de la Commission finances, pour laquelle

Au conseil

il n'y a eu que deux réunions. De plus, nous disposons d'un délai court pour étudier les documents. Nous devons fournir des efforts sur la réduction des dépenses d'autres postes que celui de l'énergie. Nous sommes en deçà des moyennes nationales ».

M. le Maire : « Tu ne tiens pas compte des explications que nous t'avons fournies précédemment ».

Elodie : « Le déficit d'investissement n'est pas compensé. La Commission finances n'a pas été consultée pour élaborer ce budget, nous n'avons eu que peu de réunions ».

Virginie Dorado (via EM) : « Il n'y a pas eu de présentation du budget en réunion de Commission ou d'adjoints. Ce budget est gonflé, il n'y a pas de gestion saine en bon père de famille. Le déficit s'accroît, la capacité d'auto-financement baisse, c'est la dégringolade. J'observe une baisse de 62 % du CA entre 2019 et 2022 ».

Laurent Combes : « C'est un budget de précaution. Sache que ma porte est toujours ouverte, encore faut-il être présent pour la préparation du budget primitif ».

M. le Maire : « Tu ne parles jamais des recettes, mais uniquement des dépenses. Le village a besoin de vivre et de fonctionner pour ne pas devenir un village mort ».

VI - CHATS ERRANTS

M. le Maire présente le point : C'est un gros problème dans la commune, une campagne de stérilisation est nécessaire afin de limiter voire éradiquer la prolifération des chats errants. L'association « les chats libres de Caux » pourrait développer ses actions en partenariat avec « 30 millions d'amis », via une convention de partenariat qui partagerait les frais de stérilisation ou castration et d'identification (tatouage ou puce électronique) de ces animaux. Nous proposons donc au vote la possibilité pour ces associations de passer ladite convention.

Vote POUR unanime 20/20

Chantal Laurent s'interroge sur la prise en charge légale concernant des soins ou des opérations chirurgicales éventuellement nécessaires. Qui doit l'assumer ? Quelles sont les obligations de la Mairie dans cette situation-là ?

VII - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le budget prévu est de 52 000 €. L'aide financière pour l'inscription aux centres de loisirs sort de ce budget et fait partie d'une autre ligne de compte. Le jumelage, qui ne l'a pas organisé d'échanges avec la ville jumelle depuis deux ans cause Covid, annonce renoncer à sa subvention pour 2022. La somme de 750 € est ainsi reversée à l'ACSC, à l'occasion des « 400 ans de la naissance de Molière », pour financer partiellement un spectacle de théâtre qui est en cours de répétition et qui sera présenté sur la place de l'église en juillet 2022.

Association « les chats libres » : 500 € + 500 € pour « 30 millions d'amis ».

Pétanq's club : 300 € de subvention exceptionnelle pour couvrir des dépenses liées à l'organisation du championnat de l'Hérault en triplette (Sandrine Moreno et Jean-Michel Cavaller, membres du Bureau du club, se retirent).

Participation à un voyage scolaire pour deux jeunes du village avec leur établissement (le collège de Roujan) : 100 € par élève.

Aide à l'Ukraine : il y a un besoin de matériel adapté. L'AMF 34 propose de collecter les dons des communes de l'Hérault et de les reverser aux autorités ukrainiennes. 300 € proposés.

Pour les autres associations, maintien des subventions au même niveau qu'en 2021.

VIII - VENTE PARCELLE A1787

L'acquéreur des deux maisons Niel sur la place de la République, désire également acheter le garage attenant, situé rue Gambetta, propriété de la commune. Les acquéreurs font une dernière proposition à hauteur de l'estimation des Domaines, soit à 25 000 €.

Le Conseil Municipale accepte cette vente pour ce montant.

Vote POUR unanime 20/20

IX - TABLEAU DES EFFECTIFS

Ce tableau est mis à jour régulièrement, en fonction de la catégorie des agents communaux en poste.

Vote POUR unanime 20/20

X - INDEMNITÉS POUR ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

À cette occasion, des agents communaux ont effectué des heures supplémentaires les 10 et 24 avril 2022. Demande est faite de les rémunérer pour le temps passé.

Vote POUR unanime 20/20

XI - QUESTIONS DIVERSES

>> PUP du Serre : l'écart de 15 000 € sera expliqué et validé ultérieurement en Conseil.

>> Travaux futurs d'agrandissement de la cantine scolaire : coût supérieur de 15 % en raison de travaux supplémentaires (en prévision d'un éventuel Self plus tard) et du fait de l'augmentation du coût des matériaux.

XII - TOUR DE TABLE

■ Bernard Jaurion : le SIEVH (syndicat des eaux) a bloqué provisoirement les permis de construire pour les demandes de logements « multiples » en raison des problèmes de couverture des besoins en eau potable.

■ Claude Signoret : le 1^{er} avril, malgré le temps, la vigne de l'école a été taillée, une récolte correcte est annoncée.

■ Thierry Germain : trois circuits piédestres ont été planifiés avec l'ACPC. Un calendrier des festivités et activités est disponible et mis à jour régulièrement sur le nouveau panneau d'information tactile dans le hall de la mairie. Il est envisagé de rendre le calendrier disponible pour consultation, sur le site de la Mairie.

■ Jean-Michel Cavaller : la fête de Pentecôte se prépare avec le nouveau comité des fêtes, sur quatre jours (forains, repas et spectacles musicaux le soir).

Les Caux'merciales auront lieu le jeudi 4 août avec deux orchestres situés à chaque extrémité de la place du village.

FIN DE LA SÉANCE 20H30

PRÉSENTS

Jean-Charles DESPLAN, Laurent COMBES, Nicole SAUSSOL, Virginie DORADO, Bernard JAURION, Chantal LAURENT, Danièle NOISETTE, Marilynne CHETRIT, Michel VIDAL, Christophe CANAC, Claude SIGNORET, Thierry GERMAIN, Cécile MOREAU, Gil GEORGRENDS, Fabrice LAUSSEL, Élodie MARTINEZ, Baptiste DAYRE (17 présents).

Procurations : Sandrine MORENO à Jean-Charles DESPLAN, Jean-Michel CAVALLER à Gil GEORGRENDS Julie RIVIÈRE à Laurent COMBES (3 procurations) (20 votants).

Secrétaire de séance proposé par le maire : Laurent COMBES

- La prochaine séance du conseil municipal est fixée au jeudi 7 juillet 2022 à 18h30 à la salle du Peuple.
- La réunion préalable des élus au mardi 5 juillet 2022 à 18h à la mairie.
- Le compte rendu de la séance précédente du 15 avril 2022 est proposé au vote.

Le Compte rendu du 15 avril est approuvé par seize voix pour et quatre voix contre (Bernard JAURION, Chantal ASTRUC, Virginie DORADO et Élodie MARTINEZ).

Jean-Charles DESPLAN demande que puisse être rajouté un point à l'ordre du jour, à savoir la reconduction de la convention entre la police municipale de Caux et les services de l'Etat (gendarmerie). Le conseil en est unanimement d'accord.

I - CRÉATION DE L'EMPLOI D'ATTACHÉ TERRITORIAL

En raison du départ prochain à la retraite de l'actuel DGS, Monsieur Guy Rivière, est créé l'emploi d'attaché territorial au tableau des effectifs.

Vote pour unanime 20 voix/20

II - SUBVENTION AU CAUXMITÉ DES FÊTES 2022

Dans le cadre de la fête locale de Pentecôte 2022, une subvention de 3 000 euros est accordée au Cauxmité des fêtes.

Vote pour unanime 20 voix/20

III - OPÉRATION 8 000 ARBRES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'HÉRAULT

L'opération « 8 000 arbres » est reconduite par le conseil départemental de l'Hérault. Lors de la première opération, 50 arbres avaient été plantés à la Prairie. Pour celle-ci, ce sont 31 nouveaux arbres qui seront retenus.

Vote pour unanime 20 voix/20



IV - RECONDUCTION DE LA CONVENTION ÉCLAIRAGE PUBLIC AVEC HÉRAULT ÉNERGIES

Est reconduite la convention qui lie la commune à Hérault Énergies en matière de la compétence « éclairage public ».

Vote pour unanime 20 voix/20

V - DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE N°1

Est adoptée une décision budgétaire modificative n°1 consistant à reprendre en recettes d'investissement 34 000 euros de report de l'exercice précédent 2021. La dépense d'un même montant est portée à l'opération d'investissement « travaux cantine ».

Vote pour unanime 20 voix/20

VI - JURY D'ASSISES

Comme chaque année à pareille époque, il est procédé au tirage au sort des jurés d'assises 2023, à savoir six personnes sur la liste électorale de la commune.

VII - INDEMNITÉS ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2022

Comme pour les élections présidentielles, est prise une délibération relative à l'indemnisation du personnel communal mobilisé lors des élections législatives.

Vote pour unanime 20 voix/20

VIII - RECONDUCTION DE LA CONVENTION ENTRE P. M. ET GENDARMERIE

La convention liant la police municipale de Caux aux services de l'Etat (gendarmerie) est reconduite. Elle permet, entre autres, le port d'armes pour les policiers municipaux.

Vote pour unanime 20 voix/20

IX - INFORMATIONS DIVERSES

A – Travaux du chemin rural dit « ancien chemin de Nizas »

Par délégation du conseil, le maire a pris la décision octroyant le marché de travaux publics à l'entreprise COLAS pour 71 000 € hors taxe.

B – La Poste

La direction régionale nous a fait connaître qu'il y aura des changements dans le fonctionnement du bureau de La Poste de Caux, à compter du 1^{er} juillet 2022 :

>> Création d'un poste unique « facteur-guichetier »

>> Ouverture le matin de 9h30 à 12h30

>> Distribution du courrier l'après-midi pour le centre historique

C – Championnat départemental de pétanque en triplette

Organisé par le Pétanq's club de Caux, il s'est parfaitement déroulé. Le parking situé route de Nizas a bien été utilisé. Un passage a été ouvert ancien chemin de Nizas afin d'assurer la liaison entre le boulodrome et le parking du terrain de la prairie.

D – Fête de Pentecôte 2022

Thierry GERMAIN supplée Jean-Michel CAVALLER, empêché, dans cette tâche organisatrice. Il en expose le programme. L'inauguration est fixée au vendredi 3 juin à 19h à l'ancienne école Pagnol.

Le terrain nu du Pistoulet servira de parking pour les visiteurs qui sera plus tard destiné à accueillir la « zone de vie » pour les travaux de l'avenue de Neffies. Une citerne de 1 000 litres d'eau à proximité sécurisera les lieux. Une déclaration en sera faite à l'assureur de la commune.

E – Futur parking à l'ancien atelier de Bruno OLIVIER route de Maro

Les devis de travaux sont de 15 000 € pour le désamiantage, 20 000 € pour la démolition du bâtiment et la préparation du sol avec maintien de la dalle béton existante (deux tiers de la parcelle). Il reste encore à chiffrer : l'enrobé, le marquage, les clôtures, la végétalisation. Il y aura trente places dont deux pour les personnes à mobilité réduite. Les travaux pourraient débuter fin juin 2022.

F – Avenue de Neffies

Le début des travaux est prévu pour la mi-juillet avec les réseaux humides et au total pour une année. Une déviation sera mise en place par le nord, côté cave coopérative.

G – Emplois saisonniers municipaux

Cet été 2022, il y aura six jeunes hôtesses à l'office de tourisme et treize jeunes hommes aux services techniques.

Au conseil

H – CAHM aide « Festavino »

La CAHM octroie une aide financière de 1 500 € aux « Cauxmerciales » par le biais de l'office de tourisme intercommunal dans le cadre de l'opération « Festavino ».

I – Pièce de théâtre de Molière

Dans le cadre des 400 ans commémorant la naissance de Molière, Marc-Alain met en scène « Monsieur de Pourceaugnac » en deux lieux : place de l'église et dans le square. La date est le 9 juillet à 18h.

XII - TOUR DE TABLE

■ Danièle NOISETTE : le concours des maisons fleuries a connu un vif succès avec trente et un participants. Les récompenses seront remises le 14 juillet.

Jean-Charles DESPLAN précise qu'à cette occasion-là, neuf sapeurs-pompiers volontaires de Caux seront honorés.

■ Chantal ASTRUC demande si les enfants des enfants des écoles sont associés aux plantations d'arbres. Nicole SAUSSOL craint que cela ne soit risqué et dangereux.

■ Nicole SAUSSOL a assisté à une réunion à Fontès sur le thème « il est beau mon village la nuit ». Cela génère une économie financière et un point écologique positif pour la faune nocturne. À l'ALP, la fréquentation des élèves a augmenté jusqu'à 90 enfants pour la pause du midi. Il y a 200 élèves entre les deux écoles dont 32 en cours préparatoire.

■ Claude SIGNORET se renseigne sur la sécurité qui est prévue pour la fête locale.

Jean-Charles DESPLAN indique qu'est passée une convention avec la police municipale d'Agde pour des renforts sur les quatre jours, validée par un arrêté préfectoral.

■ Fabrice LAUSSEL signale que le carrefour pavé avenue de Pézenas et boulevard Armand Durand est glissant et sonore car les pneus crissent.

Jean-Charles DESPLAN indique qu'un technicien est venu sur site et doit proposer des solutions.

■ Virginie DORADO remercie Chantal et Danièle pour leur implication dans l'opération des maisons fleuries.

Elle demande si ses propos tenus lors du conseil du 28 janvier ont bien été repris dans le bulletin municipal actuel. Elle va le vérifier.

Elle indique qu'Élodie l'a représentée lors du conseil du 15 avril et elle demande qu'un planning des réunions soit établi pour s'organiser professionnellement.

■ Thierry GERMAIN indique que le site internet de la commune (caux.fr) créé il y a plus de dix ans est en cours de rénovation afin de permettre une lecture plus adaptée sur les téléphones. Le coût est de 5 000 €.

■ Jean-Charles DESPLAN indique que le bulletin municipal est à distribuer avant la fête de Pentecôte et que le retard de parution du numéro du trimestre 01/2022 est de son fait.

SÉANCE LEVÉE À 20H13

ANDRÉA KUTZKE EST AUJOURD'HUI FRANÇAISE



Le 1^{er} juillet, Monsieur le maire a répondu favorablement à l'invitation de Monsieur Costaldi, Sous-Prefet de Béziers pour accompagner Madame Andréa Kutzke lors de la réception en l'honneur des nouveaux citoyens français de l'arrondissement.

Plusieurs maires étaient présents pour annoncer la naturalisation de leurs administrés et leur remettre les documents officiels.

Andréa a vécu dix-neuf ans en Allemagne et vit en France depuis trente-six ans. Elle est arrivée à Caux en famille en 2003 et a créé des chambres d'hôtes dès 2005 avenue Jean Jaurès. Cela fait donc dix-sept ans que « je suis au service des Français et des personnes d'autres pays ».

Elle a déposé son dossier de naturalisation le 22 mars 2022, un peu plus d'un an plus tard la voici donc Française avec double nationalité.

« Maintenant je suis officiellement Française et heureuse et fière de l'être ! » a-t-elle tenu à préciser.



LA POSTE

Depuis lundi 4 juillet, il y a du changement au bureau de Poste de Caux, place de la République :

- >> Crédit du poste de "facteur-guichetier".
- >> Ouverture du bureau le MATIN, de 9h30 à 12h30 du lundi au vendredi.
- >> Distribution du courrier l'après-midi pour le cœur de ville.

Extraits du communiqué de presse de La Poste de juin 2022 :

« À partir du lundi 4 juillet 2022, un postier accueillera les clients à La Poste de Caux du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30. En complément de cet accueil, cet agent exercera la distribution du courrier sur la commune l'après-midi. Ce dispositif, appelé facteur-guichetier, permet d'être au plus proche des besoins des habitants de la commune de Caux [...] Le facteur-guichetier assure ainsi une prise en charge complète de l'offre La Poste [...] Ce métier garantit donc le renforcement de l'exercice des missions de service public de La Poste : la distribution du courrier et de la presse 6 jours sur 7 et le respect des engagements en matière de présence postale et d'accessibilité bancaire ».

ÉTAT CIVIL



MARIAGES

>> PRONZATO Julien et BERTRAND Célia, le 22 avril 2022

>> JACOLIN Anthony et RICHEZ Aurore, le 21 mai 2022

>> MATRAY François et BLANC Aurore, le 21 mai 2022

>> NOGIER Tom et LAUSSEL Charlotte, le 18 juin 2022

Nous souhaitons tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Par rappel de la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL), par respect de la vie privée des personnes, il n'est plus possible, sauf sur demande expresse de la famille de procéder à la publication des naissances et des décès. Par contre en raison de l'obligation de la publication des bans, les mariages paraîtront toujours dans cette rubrique.

Journée de rencontres aux jardins familiaux



Samedi 11 Juin s'est déroulée la 4^{ème} rencontre aux « jardins familiaux écaux ». Pour cette journée tant attendue, tout était réuni : le beau temps, les nombreux visiteurs et bien sûr les jardiniers.

Trois spectacles étaient proposés : les clowns, les Impr'omptus et pour finir le Majestic Trio qui nous a fait danser jusqu'au bout de la nuit. Une paella était proposée pour se restaurer, 100 couverts ont été servis à cette occasion.

Pour conclure, le concours du plus beau jardin a connu un franc succès pour sa première édition avec pour président du jury, Monsieur le Maire.

1^{er} prix : Amandine Bories jardin N°8

2^{ème} prix : Cécile Moreau jardin N°6

3^{ème} prix : David Cavignaux jardin N°1

Nous remercions la municipalité pour l'apport d'électricité et le prêt de matériel, ainsi que tous ceux qui ont permis que cet événement soit une réussite !



Caux'mité des Fêtes



Le nouveau Comité des fêtes de Caux a débuté son activité par la fête locale de Pentecôte qui n'avait pas été organisée depuis 2019 cause Covid. Pari réussi ! Félicitations à cette joyeuse bande et à son président Jordan Tomas qui organisa encore deux soirées festives en 2022 : le 13 juillet et le 7 août.

UN ESSAIM D'ABEILLES AUX JARDINS FAMILIAUX



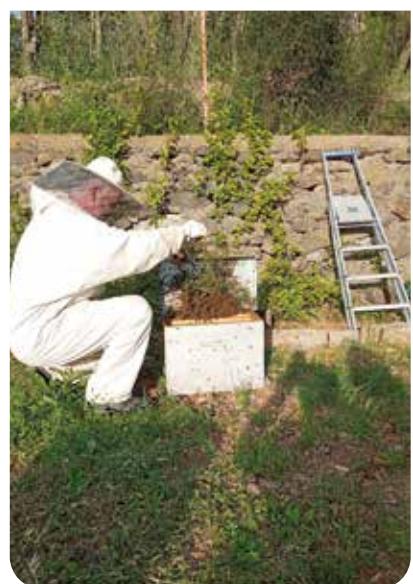
Tomber sur un essaim, c'est une aubaine pour les amis des abeilles et les jardiniers ! Tout apiculteur espère trouver un essaim pour le domestiquer.

Il s'agit là d'un phénomène naturel : quand une nouvelle reine naît, l'ancienne s'en va et la moitié de la ruche l'accompagne. Cette nouvelle colonie est alors susceptible de se poser un peu partout. D'après Christophe, notre apiculteur local, la colonie accrochée à une branche, se composait d'au moins quinze mille abeilles.

Cet essaim a trouvé doucement le chemin d'une confortable ruche, dans laquelle les abeilles pourront élire domicile en toute sécurité et produire leur précieux miel.

C'est ce qui s'est passé aux jardins familiaux le vendredi 6 mai.

Si vous tombez sur un essaim, n'ayez pas peur ! Elles ne sont pas agressives car farcies de miel. Faites appel à un spécialiste pour qu'il intervienne rapidement. Vous pouvez également contacter la Police Municipale.



FÊTE DE LA PENTECÔTE



La fête locale 2022 organisée par la nouvelle équipe du Cauxmîte des fêtes en partenariat avec la Mairie, a connu un franc succès. Les Caussinards sont venus nombreux à la fête avec leurs enfants et amis, pour partager un repas, faire quelques tours de manège. Ils ont également admiré les spectacles variés des Fées de la scène, Extravaganza avec le dj Robin Morell, l'orchestre Octane. Soirées bien remplies avec les repas organisés par le REX. Malheureusement le lundi soir, l'orchestre Selmer a été contraint de reporter à cause de la météo moins clément. La date pour le report du bal est fixée le dimanche 7 août au soir à l'extérieur de la Salle du Peuple.

Un grand bravo à tous les bénévoles pour cette magnifique fête de la Pentecôte.



Souvenir Français



Commémoration du 8 mai 1945, avec Julie Garcin Saudo

Un printemps chargé pour le comité du Souvenir Français Caux-Roujan avec la cérémonie en hommage aux Héros et Victimes de la Déportation le 24 avril sous une pluie battante.

Le 5 mai, répondant à l'invitation de l'EVS de Neffiès, une conférence sur l'histoire et le rôle du Souvenir Français



Commémoration de la journée de la Résistance le 27 mai



Commémoration de l'appel du 18 juin du Général de Gaulle, avec Jean Blanquefort

en France et dans les villages alentour sous l'occupation allemande dans la région, en compagnie de M. Emmanuel Garcia, Délégué Général Adjoint du Souvenir Français de l'Hérault. Le 8 mai, commémoration de la victoire de 1945 à la stèle du Lieutenant Jean Lucas, où son héroïsme a été relaté

par M. le Maire, Jean-Charles Desplan. La cérémonie s'est poursuivie au monument aux morts du cimetière. Le 27 mai, commémoration de la journée Nationale de la Résistance au monument aux morts du cimetière. Le 18 juin, commémoration de l'appel du Général De Gaulle aux Champs Blancs et au monument aux morts de Caux avec la présence amicale de M. Jean Blanquefort, Maire de Roujan.

Un grand merci à nos porte-drapeaux, Michel, Richard, Henri, René et à Fabienne pour ses photos.

Le 23 mai dernier, Mme Denise Martinez, présidente du Souvenir Français de Pézenas est partie rejoindre son mari pour l'éternité. À sa famille, ses amis, son bureau, ses adhérents, nous adressons nos plus sincères condoléances.

Le Pétanq's Club

Le Pétanq's Club a eu l'honneur d'organiser les championnats de l'Hérault en triplettes promotion les 14 et 15 mai. Cette manifestation a réuni 128 équipes venues de tout le département et pas moins de 600 visiteurs. C'est l'équipe de Valergues qui est sortie championne de l'Hérault cette année.

Cet événement a mis à contribution énormément de personnes, c'est pour cela que le bureau tient à remercier l'ensemble des élus et M. Le Maire pour leurs engagements, les agents techniques, ainsi que les agents de l'agglo Hérault Méditerranée pour leur travail et enfin les indispensables bénévoles qui n'étaient pas moins de 30 pour gérer la restauration et la buvette durant ces deux jours, rien n'aurait été possible sans leur dévouement et nous les en remercions chaleureusement.



Le concours de Pentecôte a rassemblé pas moins de 78 doublettes avec la victoire de Rocamora de l'Aude face à l'équipe Malgache de Marvejols. Le club se satisfait du nombre d'équipes après deux années d'absence.

L'été arrive et les « estipétanques » du vendredi vont reprendre, nous vous communiquerons les dates via les réseaux sociaux : facebook, illiwap.

La fête de la pétanque aura lieu le 30 juillet 2022 avec la soirée dansante



La triplette de Frédéric Vivarel défendait les couleurs de Caux



et les jambons à la broche comme l'année dernière. Les inscriptions sont ouvertes à partir du 1^{er} juillet et ce jusqu'au 22 juillet inclus, pour cela vous pourrez vous rendre au boulodrome ou appeler le : 06 72 01 10 66, les inscriptions ne seront validées qu'accompagnées du règlement.

Le bureau vous souhaite un bel été et vous dit à bientôt !

AMICALE DES SENIORS DE CAUX



En septembre une nouvelle année commence, avec le premier grand rendez-vous de la Fête des Associations, dont nous sommes partie prenante depuis son instauration. Vous pourrez y rencontrer les membres du bureau, leur poser toutes les questions et leur faire part de vos attentes et de vos envies. Quel que soit votre âge, restez jeune dans votre tête et venez vous joindre à nous. En vous inscrivant à l'Amicale des Seniors de Caux, venez participer à nos repas mensuels, qui se terminent toujours en dansant, faire de nouvelles rencontres, bavarder, communiquer. Ne restez pas isolé !

À partir de septembre, nous allons mettre en place des activités telles que belote, tarot, scrabble, bridge, dont la fréquence reste à définir. En outre, en collaboration avec le CIAS-VISA du Pays de Pézenas, nous proposons l'organisation de cours d'informatique encadrés par un professionnel pour les personnes désireuses d'apprendre à utiliser ordinateurs et tablettes, et bien d'autres activités à venir, les inscriptions pour l'année 2023 sont ouvertes dès maintenant. En ce qui concerne le calendrier de la rentrée, le 9 septembre : Sortie en Camargue au tarif de 30€ par personne. Inscriptions dès maintenant, au plus tard le 3 septembre.

Le 23 septembre : Repas à la Salle du Peuple, avec animation.

Le 6 octobre : Voyage au cœur de la « Terre et du Vin » à Lézignan-les-Corbières, au tarif de 35€ par personne. Les inscriptions seront prises le 3 septembre.

Nous avons la chance depuis le mois d'avril 2022, de bénéficier de l'attribution d'une salle à l'ancienne école Marcel Pagnol que nous partageons avec le Caux Vélo Club, nous pouvons désormais vous y accueillir pour chaque événement. Cette salle rénovée a été inaugurée par M. Le Maire le 3 juin, à l'occasion de la fête de la Pentecôte et nous en remercions chaleureusement la municipalité. À très bientôt ! Venez nombreux ! Vos amis seront les bienvenus !

Pour nous écrire : Amicale des seniors Mairie, place de la République Tél. 09 54 10 15 42 et 06 07 86 57 60 amicale34720caux@free.fr

Association Culturelle et Sportive de Caux



L'ACSC a commencé le printemps en renouant avec le parcours du cœur, évènement proposé par la Fédération Française de Cardiologie. Une trentaine de personnes a participé au parcours, à pied ou à vélo, ce dimanche 3 avril.

Fin avril début mai, nous avons rendu hommage aux réfugiés espagnols avec la projection le 22 avril du film d'animation « Josep », qui raconte la vie au camp de Rivesaltes puis l'évasion du dessinateur Josep Bartoli. Puis le 7 mai, la troupe de théâtre amateurs Atelier H de Capestang accompagnée des musiciens de Sull'Aria nous a présenté un très émouvant spectacle sur la Retirada.

La suite des manifestations a tourné, un peu au hasard des propositions, autour du respect de notre terre si malmenée. Les enfants, nombreux le 2 avril pour une séance spéciale du ciné-club, ont pu visionner le dessin animé « Pachamama », dans lequel la vie d'un village précolombien rythmée par les récoltes et les dons à leur divinité Pachamama (la Terre-Mère) est bousculée par la venue des Incas, venus piller toutes leurs richesses. Le village est sauvé par le courage de deux enfants. Puis Françoise Carrère nous a présentés, le 13 mai, le roman « Le gardien du feu » de Pierre Rabhi, et nous a emmenés



dans le désert au début du XIX^{ème} siècle pour nous conter les croyances et la sagesse d'un peuple qui disparaîtront pour faire place au progrès et à la civilisation, mais dont le personnage principal parviendra à cultiver son jardin au milieu du désert. Et pour sensibiliser aussi les plus jeunes à l'importance de la culture traditionnelle, Maud Chayer nous a présenté le 2 juin son livre jeunesse « Le jardin d'Eglantine », dans lequel quatre sœurs apprennent à s'occuper d'un jardin, du semis des graines à la récolte des fruits et légumes. De plus, la section jeunesse a participé à la 4^{ème} rencontre aux jardins avec un atelier maquillage et un stand de vente de gâteaux et fruits.

Le samedi 21 mai, avec l'association Éco-collège de Roujan, nous avons organisé une séance ciné-club spéciale avec la projection de « legacy » de Yann Arthus-Bertrand, qui dresse un

état des lieux alarmant de notre terre face au dérèglement climatique. La projection a été suivie d'un débat ; malheureusement très peu de personnes se sont déplacées. Espérons que les enfants viennent plus nombreux à la Médiathèque pour la prochaine action de la section jeunesse avec l'Éco-collège de Roujan, le 2 juillet, pour la « Fresque du climat ».



Pour un peu plus de légèreté, nous avons pu nous détendre devant les films « Antoinette dans les Cévennes » en mai et « On connaît la chanson » en juin, et nous terminerons la saison

en faisant le plein d'émotions avec « Mes frères et moi », le vendredi 8 juillet.

Pour les autres dates : le dimanche 26 juin, une rencontre entre les enfants et les aînés à la Résidence Sainte Clotilde, organisée par la section jeunesse, les spectacles des sections théâtre enfants le 28 juin, et adultes le 9 juillet avec une pièce de Molière : « Monsieur de Pouceaugnac ». Et tout l'été, à la chapelle des Pénitents, sera visible le salon d'été consacré à son fondateur, Henri Vallet. Le vernissage a eu lieu le vendredi 24 juin. Nous terminerons l'année avec le spectacle d'un groupe folklorique espagnol, le 29 juillet devant le Square.

En plus de toutes ces manifestations de nouveau possibles, nous avons pu nous réjouir toute l'année du succès des activités régulières : nous terminons l'année avec 280 adhérents, bien plus que les années précédentes !

Merci à toutes et tous pour votre fidélité, et n'oubliez pas de parler de nos manifestations à vos connaissances, il se passe toujours quelque chose à l'ACSC et il reste de la place ! Nous vous souhaitons un très bon été et aurons le plaisir de vous retrouver pour notre assemblée générale le vendredi 9 septembre 2022.

Les chats Libres



MALTRAITANCE

C'est aux alentours de l'ancienne cave coopérative qu'un chat errant a été recueilli par une riveraine et amené d'urgence au sein de l'association « Les chats libres de Caux ». Criblé de cinq plombs dans le corps qui n'ont pu être retirés, l'animal a été pris rapidement en charge par l'équipe des soignants à la clinique vétérinaire de Pézenas. Une plainte a été également déposée à la gendarmerie. Nous espérons que cet acte ignoble ne se renouvellera pas !

Malheureusement, ces actes odieux restent souvent impunis. Le fait, publiquement ou non, d'exercer des sévices graves ou de commettre un acte de cruauté envers un animal domestique, ou apprivoisé, ou tenu en captivité, est puni de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende. Lorsque les faits ont entraîné la mort de l'animal, les peines sont portées à cinq ans d'emprisonnement et à 75 000 euros d'amende (Article 521-1 du Code pénal - Légifrance).

« 30 MILLIONS D'AMIS »

Depuis peu et avec le soutien de la municipalité, l'association peut compter sur « 30 millions d'Amis » pour stériliser et identifier les chats errants. À savoir que l'association ne perçoit aucun bénéfice sur cette action. Les frais des actes effectués sur les ani-

maux, sont pris en charge à 50 % par la commune et 50 % par « 30 millions d'Amis » via une convention. Les animaux sont identifiés au nom de « 30 millions d'Amis » et sont remis en liberté sur leur lieu de capture. En cas d'éventuelle adoption, l'association « Les chats libres de Caux » se mettra en relation avec « 30 millions d'Amis » pour procéder à celle-ci.

ADOPTION

L'association vous informe que depuis quelque temps, de

nombreux chatons sont abandonnés et recueillis. Heureusement, certains d'entre eux ont pu être adoptés par une famille.

Pour une adoption (chat/chatte) au sein de l'association, un contrat est rédigé avec la famille d'accueil. Son prix est de 130 € comprenant la stérilisation, l'identification et le 1^{er} vaccin. Le second vaccin étant à la charge de la famille adoptante.

OPÉRATION CADDIES

Le 21 mai dernier, notre première « opération caddies » effectuée au centre commercial de Roujan a rencontré un franc succès. Toutefois, vos dons sont nécessaires pour continuer à œuvrer pour le bien-être des chats et du bon vivre à Caux. De ce fait, vous pouvez contacter l'association leschatslibresdecaux34@gmail.com ou faire un don par virement sur Paypal : paypal.me/leschatslibresdecaux?locale.x=fr_FR

NOTRE SITE

leschatslibresdecaux.blogspot.com/

NOTRE BOUTIQUE

www.facebook.com/groups/lemarchedeschatsdecaux/?ref=share

Merci pour votre soutien,
Mme Muriel Debros, Présidente.

FOOTBALL



Le club ESC34 engagera en 2022/2023 une deuxième équipe féminine, en U13 (moins de 13 ans). Les joueuses de cette équipe ont découvert le foot cette année et viennent de jouer leur premier tournoi lors de la fête de Pentecôte. C'est grâce à l'apprentissage de Yannick Maia intervenant tous les mardis matin à l'école élémentaire qu'elles ont découvert ce jeu pour la plupart. Cela leur a plu, elles sont douées, elles veulent maintenant jouer des matchs en compétition. Bravo à elles et on les encourage pour la saison prochaine !

CAUX VÉLO CLUB



Venez nombreux samedi 17 et dimanche 18 septembre de 10h00 à 18h00, à la salle du Peuple, au 1^{er} salon de la maquette, organisé par l'association CAC (camouflage air club) de Marseille et le CVC (Caux vélo club).

Nous attendons environ une vingtaine d'exposants dans des domaines extrêmement variés (avions, bateaux, véhicules blindés et civils, figurines), venant de plusieurs villes de France.

Pour les accompagner, des professionnels seront également présents pour vendre du matériel et des modèles du commerce. Passionnés et curieux devraient y trouver leur bonheur. Restauration et buvette sur place.

www.cac-marseille.fr/
www.enmodeleredit.fr/

Tennis de table



Bonjour à tous, la saison 2021-2022 fut une année exceptionnelle à plusieurs titres : la fin du passe sanitaire, l'augmentation du nombre de licenciés dans toutes les sections (loisir, compétition), l'augmentation nombre d'enfants à l'école de tennis de table. Nous avons dû mettre en place 3 créneaux pour répondre à la demande et la qualification en compétition.

En seconde phase, nous avons pu maintenir nos 5 équipes dans le championnat senior : Caux TT 1 qui a joué en Régionale 4, monte à la fin de la fin en Régionale 3. Elle termine 1^{ère} ex æquo de sa poule en perdant une rencontre sur 7. L'équipe était composée de Cyrille Gosset, Xavier Dumay, Jean-Luc Discher et Rémi Drevet. (Il manque Lucas Bruno sur la photo).

Caux TT 3 termine 1^{ère} de sa poule et a disputé la finale des Titres. Elle est vice-championne de l'Hérault en départementale 2. Elle perd la finale sur le score de 7 à 3 contre l'équipe de Lespignan PPC qui était d'un niveau supérieur. Elle monte en Départementale 1. Cette équipe était composée de Patrice Besson, Bertrand Falcou, Marc Room, Stéphane et Patrice Larroque.

Caux TT 4 termine 1^{ère} de sa poule en Départementale 3. Elle est championne de l'Hérault en gagnant la finale 7 à 3 contre Lavérune FRTT. Elle monte en Départementale 2. Cette équipe était composée de Grégoire Bodin, Sébastien Violart, Alain Girard et Dominique Lemoine.

Les deux autres équipes ont lutté jusqu'au bout pour se classer le plus haut possible.

Le club de Caux TT a participé au championnat vétérans en engageant 3 équipes. Ce championnat se dispute un soir de la semaine. Pour l'instant, nous avons peut-être une équipe championne de l'Hérault.

Nous avons également participé aux Coupes de l'Hérault avec 3 équipes. L'une d'elles est arrivée en demi-finale de la coupe Leclerc.

Le 12 juin a eu lieu notre assemblée générale à la médiathèque de Caux. Le matin, a été organisé un tournoi qui était ouvert aux enfants et conjointes, suivi d'un apéritif auquel M. le Maire était convié pour discuter avec nous. Dans la cour ombragée, une « paella party » a eu lieu.

L'opération « Été Ping » va débuter à partir du 4 juillet 2022 et ce, durant la période d'été. Le club sera ouvert aux non-adhérents le lundi et le jeudi à partir de 17h afin de permettre à tous de découvrir et pratiquer notre sport.

Le club de Caux TT va aussi continuer à organiser des rencontres amicales avec certains clubs du département le dimanche matin, suivies d'un brunch.

Bien sûr, tous les vendredis soir ou dimanches matin, il y aura les intra-Caux ouverts aux loisirs et compétiteurs.

Tout ceci ne serait pas possible sans le soutien du conseil municipal, des artisans et des commerçants de Caux comme All'Eau Plomberie ; l'épicerie du village ou la boucherie Lavelle.

Si vous voulez suivre les performances du club (Voir la chaîne You Tube : www.youtube.com/channel/UCwk-p5RGzcPAUHtIvPkZ4Spg), connaître les horaires d'entraînement, dates des compétitions ou d'autres informations vous pouvez aller sur notre site : ttcaux.sportsregions.fr/

Le club est ouvert à tous ceux qui désirent taper dans la balle quel que soit leur niveau.

Éco-collège



Les associations « Éco-collège » et « l'ACS de Caux » ont co-organisé, samedi 2 juillet, une manifestation afin de réunir et de sensibiliser toutes les générations aux enjeux environnementaux.

À la Médiathèque, Sylvie avait sélectionné des ouvrages et des jeux autour du thème de l'environnement pour tout public.

Dans la cour de la Médiathèque, à l'ombre des arbres, les bénévoles de la section jeunesse ont proposé aux enfants plusieurs activités : parcours sensoriel, fabrication d'hôtels à insectes à partir de matériaux de récupération, lecture et jeux de société autour du même thème.

Les adolescents et les adultes ont participé à un jeu sérieux collaboratif : « La fresque du climat ». Les participants ont pu co-construire une fresque résumant les mécanismes à l'origine du dérèglement climatique tels qu'expliqués dans les rapports du GIEC. La première phase technique a consisté à construire collectivement la fresque en reliant les 42 cartes du jeu selon des liens de cause à conséquence. La deuxième phase a permis à chacun des participants d'exprimer son ressenti et de discuter des solutions individuelles ou collectives à mettre en place pour lutter contre le changement climatique.

En nombre, les grands comme les plus jeunes ont été ravis de partager ce moment de convivialité et de partage, qui s'est terminé par le verre de l'amitié offert par l'association « Éco-collège ».

Les Amis du Clocher et du Patrimoine

LE PATRIMOINE ATTIRE DE NOUVELLES GÉNÉRATIONS

Accompagnées par Mme Diaz, du service archéologique de l'Agglomération Hérault Méditerranée, trois classes des écoles de Montagnac, Nézignan-l'Evêque et Pomérols sont venues découvrir le village de Caux et son espace patrimoine où une réplique d'une forge a suscité plusieurs interrogations. Sylvette, Colette, Daniel et Bruno, membres du conseil d'administration, étaient présents afin de répondre à toutes les questions. Une classe de Terminale du lycée Bonne-Terre accompagnée par B. Laussel a passé l'après-midi à débroussailler les abords du four à chaux de Maro afin de remettre en valeur la roche de calcaire du terrain attenant.

CONFÉRENCE « LA VIGNE ET LE VIN » DU 11 AVRIL

Une cinquantaine de personnes sont venues écouter Mme Poirier nous présenter l'histoire du vin de l'antiquité à l'époque romaine. Une 2^e partie prévue le 21 octobre portera sur le Moyen Âge.

RANDONNÉE PÉDESTRE DU 8 MAI

Quarante personnes ont découvert la campagne caussenarde avec comme temps fort, le passage dans le tunnel de l'ancienne voie ferrée, la découverte de capitelles, du Camin ferrat sur le causse. La pause déjeuner s'est faite sur le terrain de la table d'orientation où la pluie s'est invitée à la fin du repas.

RÉFECTION DE LA BORNE DE SIGNALISATION

Dominique Dorado et Pierre Silhol ont procédé à la réfection de la borne de signalisation « Michelin » située au carrefour de la route de Nizas et de l'ancien chemin de Nizas. Ponçage, rebouchage et peinture ont redonné toute sa splendeur à cette vieille dame.



3^{ÈME} TRANCHE RÉFECTION DU FOUR À CHAUX DE MARO

Celle-ci consistait à refaire l'encorbellement du four. Ce travail, effectué par la société Farenc, est une belle réussite. Afin que cet ensemble retrouve tout son orgueil, il est prévu de restaurer les parties latérales. N'hésitez pas à venir voir cette rénovation qui se situe route de Maro.



DÎNER JAZZ DU 28 MAI

Quoi de plus agréable que de se retrouver dans le cadre idyllique du domaine de la Font des Ormes datant du XVIII^{ème} siècle pour cette manifestation tant attendue. Cent cinquante personnes ont répondu présent autour d'un apéritif préparé par les « Dames » de l'association, suivi d'un dîner concocté par « le Petit Péché » accompagné de vin de la propriété, rythmé par le quintet « Fleur de Jazz » jusque tard dans la nuit.

JOURNÉE DU PATRIMOINE DE PAYS ET DES MOULINS 25 JUIN

Une première pour notre association : cinquante personnes sont venues découvrir le site des « Moulins à vent du Ségala » figurant déjà sur le compoix de 1615 (règne de Louis XII), récemment acheté par la municipalité. Des explica-

tions ont été données aux visiteurs sur les différents propriétaires, et notamment le nom du dernier meunier connu (Jean Bonafous) qui a exercé de 1851 à 1888.

CIRCUITS DE RANDONNÉE

En association avec la municipalité, nous venons de créer 3 circuits de randonnée avec lieux à découvrir et positions GPS. Différents supports seront proposés : livret papier « Cartocircuits », circuits individuels plastifiés et support électronique via téléchargement depuis un smartphone ou via le site de l'association.

Parcours n° 1 : départ cimetière
www.openrunner.com/r/14729659

Parcours n° 2 : départ de la gare
www.openrunner.com/r/14729977

Parcours n° 3 : départ de la salle du Peuple
www.openrunner.com/r/14736895

ARTICLE PARU SUR LE SITE DE L'ASSOCIATION

La fête de la Pentecôte, 1^{ère} sortie du printemps, est au combien importante pour le village. Dans cet article, nous vous racontons celle des années 1940-1980 qui animait la place du village. Nous n'en dévoilerons pas son contenu et vous proposons de le découvrir sur le site de l'association : lesamisduclocherdecaux.com, rubrique « petit patrimoine » onglet « si Caux m'était conté ».

>> Ouverture de l'Espace Patrimoine place de l'Église vendredi 1^{er} juillet (visite les vendredis et samedis de 10h à 12h30 jusqu'au 3 septembre).

>> Fête du clocher, vendredi 29 juillet sur le parvis de l'Église

>> Journées Européennes du Patrimoine, samedi 17 et dimanche 18 septembre.



SOYEZ SEC AVEC LES MOUSTIQUES

Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 œufs.
Au contact de l'eau, ils donnent des larves.
C'est là qu'il faut agir !

CANICULE FORTES CHALEURS

Adoptez les bons gestes



Boire régulièrement de l'eau !
En cas de malaise, appeler le 15



Mouiller et ventiler son corps



Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour



Donner et prendre des nouvelles de ses proches



Manger en quantité suffisante



Ne pas boire d'alcool
 Éviter les efforts physiques

Connaissez-vous le lieutenant Lucas ?

Lieutenant Jean Maurice Lucas (Angoulême 06/10/1919, Caux 12/05/1944)

À l'aube du vendredi 12 mai 1944 un parachutage de plusieurs containers et plusieurs paquets ont lieu sur le terrain appelé « Rabelais » sur la commune de Caux. Les résistants de Caux et des villages alentour tentèrent de récupérer les parachutages disséminés un peu partout. Les soldats allemands donnèrent l'alerte et une patrouille interpellera cinq résistants, deux de Caux et trois de Neffiès. Ils furent amenés et emprisonnés à la maison d'arrêt Saint-Nazaire de Béziers. Un détachement allemand se rendit sur la commune de Neffiès pour éliminer Monsieur Mariano Ros qui tentait de s'enfuir. Le commandant allemand de la garnison caussinard, menaça d'incendier le village de Caux le soir même à 18 heures. Les chefs de groupe de la résistance de Caux et Pézenas alertés par cette décision, avertirent le maquis de « BIR HAKEIM », afin de sauver le village des flammes et récupérer le parachutage détenu par les Allemands. Vers 13h30, cinquante-cinq hommes du maquis « BIR-HAKEIM » divisé en trois groupes engagent le combat face à trois cent cinquante soldats allemands. Le commandant Paul Demarne, chef du Maquis « BIR-HAKEIM », absent lors de l'alerte, arrive furieux sur la zone de combat et fait cesser immédiatement l'assaut. Au cours de cette attaque, un maquisard sera blessé et le lieutenant Jean Lucas sera mortellement touché. Du côté allemand, on dénombrera vingt-deux blessés et entre onze et dix-sept tués. Le soir même les sol-



dats allemands mettront le feu à la ferme du « Clot » sur la commune de Nizas et emmèneront un ouvrier et le fils du domestique.

Le corps du lieutenant Lucas est ramené à Canet, mais le commandant Demarne se voit refuser le permis d'inhumation qu'il avait demandé. Dans la nuit, il fait ouvrir le caveau familial et, à la lueur de quelques briquets et de quelques allumettes y fait ensevelir le lieutenant Jean Lucas. Le commandant Demarne sera tué par les soldats allemands dans la nuit du 3 au 4 août 1944 près de Gignac. Le corps du lieutenant Lucas sera rapatrié à Castres, lieu de résidence de ses parents et de sa sœur. Le père de Jean Lucas, le colonel Henri Lucas (1894-1976) a vécu à Castres, il demeurait avec les siens au 4, rue de l'Hôtel de Ville tout près de la cathédrale Saint Benoît, fervent catholique pratiquant, il est enterré au cimetière Saint Roch de Castres, carré 27 - Z 119 avec son épouse Marcelle et leur fille dans le caveau familial.

Le lieutenant Jean Maurice Lucas né le 6 octobre 1919 à Angoulême, fils de Henri Lucas et de Marcelle Heu, repose désormais au cimetière Saint Roch de Castres, carré militaire, carré 20 - rang B, n° 10.



CLASSE 61 Nuit de folie

UNE SOIRÉE SERA ORGANISÉE POUR TOUTES LES PERSONNES NÉES EN 1961 !

Si vous désirez participer à cette merveilleuse fête de retrouvailles, n'hésitez pas à nous envoyer : nom, prénom, date de naissance, téléphone et mail à l'adresse suivante :

06 13 05 34 06 - classe61caux@gmail.com.



Marc Olivier Bertrand vigneron à Caux

Le Domaine Marc Olivier Bertrand succède au Domaine Lacroix Vanel, repris en 2016. Il est caractérisé par son vignoble de près de dix hectares en coteaux de sols basaltiques et de galets roulés. La totalité des parcelles est classée AOP Languedoc Pézenas et labellisé biologique depuis plus de dix ans. La biodynamie, ainsi que différentes méthodes inspirées de la permaculture, est employée au vignoble pour favoriser la vie du sol. Cela renforce la notion de « terroir » en permettant d'obtenir des raisins de qualité. En vinification, Marc Olivier n'utilise les sulfites que si cela est nécessaire, tout en cherchant à maintenir des doses très basses. Aucun produit œnologique n'est utilisé, et les levures sont celles naturellement présentes sur les raisins.

Au travers d'un travail artisanal, les vins sont accompagnés dans leur processus de fermentation et d'élevage. Le domaine propose trois cuvées AOP Languedoc Pézenas en rouge, « Fine Amor » nuances rouge, « grain de Volcan », ainsi qu'une cuvée en Languedoc blanc : « le vent se lève ». Le réseau de vente est développé à l'export, aux cavistes, aux restaurants, magasins bio, épiceries fines et bien sûr au caveau du domaine.

1 bis rue Victor Hugo à Caux - Tél. 06 99 37 30 58

Recette Le clafoutis aux mirabelles

La mirabelle, symbole de la Lorraine, apparaît sur les étals dès mi-août pour le plus grand bonheur de nos papilles, avec sa jolie forme ronde, sa couleur dorée et sa saveur très douce. En plus d'être délicieuse, la mirabelle regorge de bienfaits pour notre organisme, il serait dommage de s'en priver ! Voici une suggestion de recette facile à réaliser.

INGRÉDIENTS

- 250 ml de lait
- 100 g de sucre en poudre
- 100 g de farine
- 40 g de beurre
- 3 œufs
- Une pincée de sel
- 700 g de mirabelles dénoyautées.



Préchauffer le four à 190°

- >> Dans un saladier, battre les œufs avec le sucre, incorporer la farine, délayer le tout avec le lait, mettre la moitié du beurre fondu dans un moule rond et enduire les parois en tournant le moule sur lui-même.
- >> Incorporer le reste du beurre dans le saladier, ajouter les fruits à la pâte, verser le tout dans le moule.
- >> Enfourner et cuire 1h15 et laisser refroidir.
- Bonne dégustation !

LE 27 AOÛT À 19H
DANS L'UNE DES PLUS ANCIENNES RUE DE LA CIRCULADE
SOIREE PARADIS ROUGE
Diner spectacle et dansant
Avec la participation de la troupe des Babeleurs.
Mise en scène par Marc Alain

RESERVATION JUSQU'AU VENDREDI 26 AOÛT

PLACES LIMITÉES !

MENU 28 EUROS Sangria et amuses bouchés Bullet de hors d'œuvre et charcuterie Escalopes farcie Fromage Dessert Un verre de vin rouge ou rosé offert avec le menu <small>Menu enfant 12 euros</small>	Présence des domaines : Les Envies d'Eve Domaine de l'Unique Domaine des Aresquiers <small>Buvette vigneronne disponible sur place</small>
--	--

06 22 67 10 83
9 rue Notre Dame, 34720 Caux.

Soirée organisée par La Table de Notre Dame

T'AS UN STAFF... Fais ton taff !



Vous possédez un chien de première ou deuxième catégorie, vous êtes concernés par la législation sur les chiens dangereux.

TOUT DÉTENTEUR D'UN CHIEN DE CATÉGORIE 1 OU 2 DOIT POSSEDER UN PERMIS DE DÉTENTION

LES CHIENS DE CATÉGORIE 1
>> American Staffordshire terrier sans LOF
>> Mastiff sans LOF (Boerbulls)
>> Tosa sans LOF

LES CHIENS DE CATÉGORIE 2
>> American Staffordshire terrier avec LOF
>> Rottweiller avec ou sans LOF
>> Tosa sans LOF

VOUS AVEZ L'OBLIGATION DE DÉCLARER VOTRE CHIEN EN MAIRIE. TOUT CONTREVENANT S'EXPOSE À DES SANCTIONS. INFORMATION AUPRÈS DE LA POLICE MUNICIPALE 04 67 00 58 27

CAUX MERCIALES 2022

SOIREE VIGNERONNE

PLACE DE LA REPUBLIQUE

Jeudi 4 août à 18h00

EN VIN

GAGNEZ
VOTRE POIDS

DEGUSTATION
2 ORCHESTRES
RESTAURATION
SUR PLACE



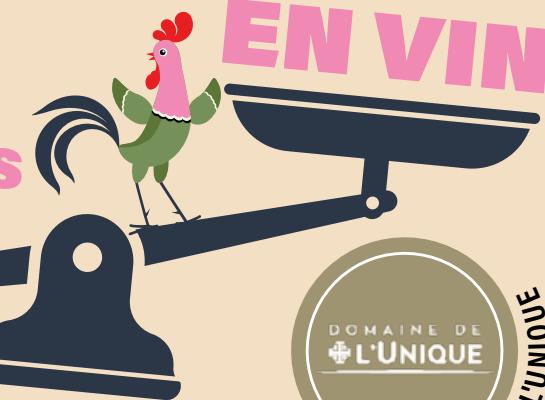
CHÂTEAU LA FONT DES ORMES



LES CAVES MOLIRE



MAS GABRIEL



DOMAINE DE
L'UNIQUE

DOMAINE DE L'UNIQUE

CHARTREUSE
MOUGÈRES



CHARTREUSE
MOUGÈRES



DOMAINE DE LA RESCLAUZE

MUSIQUE AVEC

Toboco Blues
et Zgomoteurs

Mélange apéritif
Huîtres
Moules farcies
Acras, calamars
Tapas, rougail saucisse
Nems, pad thaï
Poisson cru tahitien
Macaronade, gardianne
Plateau de charcuteries
et fromages
Crêpes, glaces
Boissons



Le Bulletin Municipal de Caux est édité par la Mairie de Caux au 04 67 98 40 09

Directeur de la publication
Jean-Charles Desplan

Photos

Studio Graou, Stéphane Cambon, associations de Caux, service communication Mairie, CAHM, Istock

Maquette et mise en pages

b@b 06 65 15 36 14

Impression JF impression

Dépot légal 3^{eme} trimestre 2022



CAP D'AGDE
MÉDITERRANÉE
OFFICE DE TOURISME

